

Déclaration d'accessibilité

La RTBF s'engage à rendre son site accessible, conformément à la législation suivante : Décret du 3 mai 2019 relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics (Fédération Wallonie-Bruxelles).

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site web : <https://www.rtbf.be>

Niveau de conformité

Ce site web est en conformité partielle en raison des non-conformités et des exemptions énumérées ci-dessous.

Préparation de votre déclaration

Cette déclaration d'accessibilité a été rédigée le 10/08/21.

Elle sera mise à jour en fonction de l'évolution des nouvelles adaptations apportées et au minimum chaque année.

Un audit externe de l'accessibilité a été effectué par le SPF BOSA. Cet audit consistait en une analyse simplifiée.

Le dernier Rapport de contrôle simplifié d'accessibilité numérique généré par le SPF BOSA date du 27/07/2021.

Contenus non accessibles

Plusieurs éléments de non-conformité demeurent. Entre autres, les éléments suivants :

- Des alternatives textuelles manquent sur certaines images
- L'utilisation des balises de titre (h1-h6) n'est pas optimale sur une partie des pages
- L'utilisation d'une balise erronée lors du soulignement du texte
- Les rapports de contraste entre le texte et le fond sont à améliorer sur certaines pages
- Les liens d'évitement ne sont pas présents
- Les formulaires de contact ne sont pas optimisés pour l'accessibilité
- Toutes les fonctionnalités d'une page ne sont pas utilisables au clavier
- Certains boutons « soumettre » sont manquants

Alternatives proposées

Il n'y a, pour le moment, pas d'alternatives pour les éléments non-conformes.

Afin de présenter une version accessible à tous nos utilisateurs le plus rapidement possible, des adaptations et améliorations du site rtbf.be ont été entamées courant 2021 et devraient être effectives en 2022.

Coordonnées de contact

Vous avez une question ou une remarque relative à l'accessibilité de ces sites web ?

Dans ce cas, veuillez contacter la RTBF [via notre formulaire de contact](#) ou par courrier postal, en utilisant cette adresse :

RTBF Médiation

Boulevard Reyers 52 (boîte 30)

1044 Bruxelles

Procédure permettant d'assurer le respect des dispositions

En cas d'absence de réponse ou de réponse insatisfaisante via le retour d'information pour rtbf.be, vous pouvez contacter le médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

Marc Bertrand

Rue Lucien Namèche 54

5000 Namur

Mail : [courrier\(at\)le-mediateur.be](mailto:courrier(at)le-mediateur.be)

Tél : 0800/19.199 - 081/32.19.11

Fax : 081/32.19.00

Plan d'amélioration

La RTBF travaille à l'amélioration de son site internet afin de le rendre entièrement accessible. Des adaptations sont en cours de développement afin d'atteindre le niveau d'exigence requis.

Cette déclaration d'accessibilité a été rédigée le 10/08/21.

Le dernier examen de la déclaration a eu lieu le 10/08/21.